

Me Too, Balance ton porc et autres manifestes

Argument : Le 8 mars, Journée internationale des Droits des Femmes, j'ai choisi un sujet au cœur de l'actualité, la récente libération de la parole des femmes à propos des agressions vécues par nombre d'entre elles, à des degrés divers, et donc de discuter des récents mouvements Me Too et BalanceTonPorc et autres manifestes.

Pensez-vous que ces mouvements soient le signe, ou le signal, d'un changement dans les relations hommes-femmes ? En craignez-vous les excès ? Croyez-vous à un retour du puritanisme ou au contraire que l'épanouissement sexuel des hommes comme des femmes dépend, entre autres, d'un plus grand respect des hommes envers les femmes ?

En tant que femme, en tant qu'homme, comment avez-vous ressenti ces mouvements ? Vos comportements en sont-ils modifiés ?

I - Introduction

Je rappellerai quelques définitions et quelques dates afin de resituer ces mouvements dans une perspective historique et sociale. Ensuite, je vous propose de discuter non seulement des questions politiques que sont le féminisme ou de ce que représentent ces mouvements sociaux, mais surtout de l'aspect psychologique de ces redéfinitions du consentement. (J'ai volontairement écrit consentements au pluriel, car je pense que l'évolution de cette notion est loin d'être terminée.)

II - Définitions (Wikipédia)

- Le **féminisme** est un ensemble de mouvements et d'idées [politiques](#), [philosophiques](#) et [sociales](#), qui partagent un but commun : définir, établir et atteindre l'égalité politique, économique, culturelle, personnelle, sociale et juridique entre les femmes et les hommes. Le féminisme a donc pour objectif d'abolir, dans ces différents domaines, les [inégalités homme-femme](#) dont les femmes sont les principales victimes, et ainsi de promouvoir les [droits des femmes](#) dans la [société civile](#) et dans la [vie privée](#).
- Le **masculinisme** est un mouvement qui se préoccupe de la condition masculine et qui cherche à promouvoir les droits des hommes et leurs intérêts dans la société civile.

C'est un anglicisme, issu du monde universitaire et militant féministe américain. Le [Grand dictionnaire terminologique](#)1 de l'Office québécois de la langue française, définit le terme « masculinisme » comme désignant un « mouvement qui se préoccupe de la condition masculine ». Ce dictionnaire précise cependant que le terme désigne à la fois un mouvement de défense des droits des Hommes et de leurs rôles sociopolitiques et un mouvement de protestation qui vise à affranchir les hommes de leurs rôles sociaux traditionnels.

Il est étonnant qu'on puisse grouper sous la même étiquette deux mouvements dont les orientations sont passablement divergentes, mais pour l'instant, on semble désigner par masculinisme tous les mouvements qui se préoccupent de la condition masculine.

- Le **sexisme** est une attitude [discriminatoire](#) basée sur le [sexe](#) ou idéologie se fondant sur l'adhésion à des croyances discriminatoires basées sur le critère du sexe. Il s'appuie en partie sur des stéréotypes de genre, c'est-à-dire des croyances concernant les caractéristiques généralement associées aux femmes et aux hommes.

Ce terme est apparu dans les années 1960 avec le nouvel essor du féminisme. Ce mot, calqué sur « [racisme](#) », a pour vocation de dénoncer les croyances, valeurs et attitudes fondées sur des modèles stéréotypés et intériorisés, en d'autres termes une société sexuellement discriminatoire. La thématique du sexisme peut être abordée selon différentes disciplines comme l'analyse des médias, la sociologie, les sciences politiques, la psychologie, la philosophie...

- On parle de [machisme](#) lorsque l'on se réfère plus précisément à l'idéologie fondée sur l'idée que l'homme domine la femme et qu'à ce titre il a droit à des privilèges de maître. Le machisme est par conséquent un type de sexisme. Un « macho » refuse ainsi d'accomplir les tâches traditionnellement attribuées aux femmes, comme le travail domestique, car cela porterait atteinte à l'idée qu'il se fait de sa virilité.
- La **virilité** désigne :
 1. les caractéristiques physiques de l'[homme](#) adulte, au sens biologique ;
 2. le comportement sexuel de l'homme, en particulier sa vigueur et sa capacité de procréer (en ce sens, il peut désigner directement le membre viril) ;
 3. les caractères moraux de l'homme, en tant que [genre sexuel](#), qui lui sont culturellement associés.

Cette définition de la virilité recoupe celle de la [masculinité](#) (à l'instar des anglo-saxons et de leurs [études sur la masculinité \(en\)](#)) alors que l'[histoire culturelle](#) différencie la masculinité comme l'ensemble des caractères propres à l'homme de la virilité comme la construction culturelle des attributions du masculin.

- Le **harcèlement** est un enchaînement d'agissements [hostiles](#) répétés visant à affaiblir [psychologiquement](#) l'individu qui en est la [victime](#).

Ce type de comportement peut être habituel et impliquer le statut social et physique.

Il peut s'agir de [harcèlement moral](#), comme des insultes ou des menaces, ou d'[agressions physiques](#) chez un ou plusieurs individus parfois différencié à cause de leur [couleur de peau](#), [religion](#), [genre](#), [sexualité](#) ou autres comme les capacités physiques ou mentales.

Lorsque le harcèlement est effectué par un groupe, les anglophones utilisent le terme de [mobbing](#) et les arabophones celui de [taharrouch](#).

Dans certains cas extrêmes, le harcèlement peut amener la victime de celui-ci au suicide.

- Le viol est l'acte par lequel une personne est contrainte à un [acte sexuel](#), par la force, surprise, menace, ruse ou plus largement, sans son consentement.

III - Dates marquantes

Je me suis limitée à quelques dates concernant le statut des femmes en France, les différences étant extrêmes selon les pays.

1791 Olympe de Gouges réclame l'égalité politique entre hommes et femmes dans sa « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne ». Elle est guillotinée deux ans plus tard

1792 Première loi française sur le divorce par procédure simple, sans juge, (Un mariage sur trois est dissous à Paris.)

1909 Création du congé maternité (8 semaines, non rémunéré).

1944 Droit de vote (ordonnance du 21 avril)

1965 La loi autorise les femmes à travailler sans l'accord de leur mari, à gérer leurs biens librement et à ouvrir un compte à leur nom.

1971 Manifeste des 343

1972 Loi sur l'égalité des salaires

1974 Loi Veil sur l'IVG (277 voix contre 192)

1980 Reconnaissance du viol comme crime

2000 Loi sur la parité dans les partis politiques

IV - Actualité

Que représentent ces mouvements Metoo et Balance ton porc ? Avant tout, ils se situent dans la continuité du mouvement qui va vers l'autonomie des individus et des femmes en particulier.

Si à la fin du Paléolithique les hommes ont pris possession des femmes, il ne faut pas négliger le fait qu'il ne s'agit pas de tous les hommes et que nombre de ceux-ci sont aussi devenus la propriété d'autres hommes. Les mouvements de libération d'humains sont encore d'actualité. Pour sauter les étapes, il a fallu attendre le XIIe siècle en Europe pour que l'on envisage de poser la question de la relation entre l'intérêt individuel et l'intérêt collectif. Cette question est encore très vive et se pose notamment à chacun lorsqu'il doit mettre en balance son épanouissement.

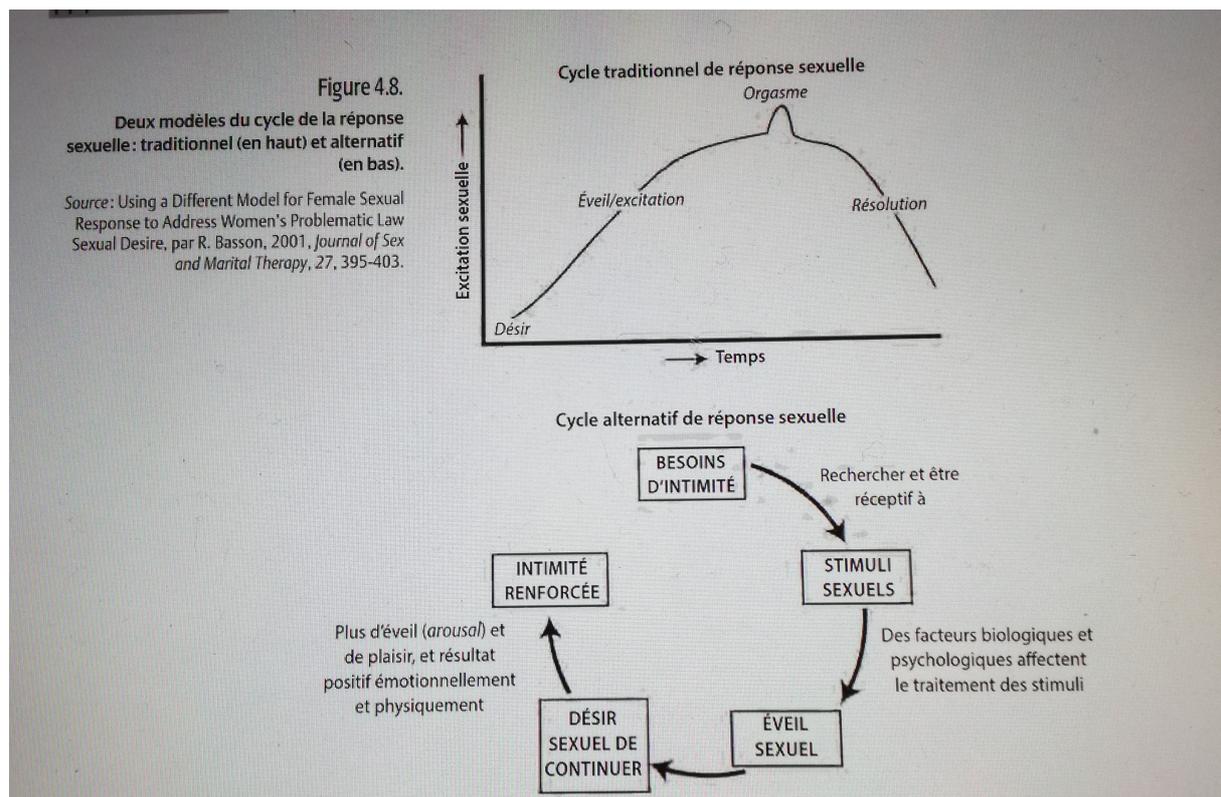
V - Le consentement

C'est dans la perspective de l'appropriation par les femmes de leur corps et de l'espace public que j'envisagerai le mouvement actuel. Les conséquences de ce qui me semble être une révolution, même si les avancées sont fragiles, peuvent être considérables, que ce soit pour les femmes ou pour les hommes, et naturellement, pour leurs relations. La question du désir féminin est en effet au cœur de cette problématique. Si la contraception a ouvert la voie à une revendication féminine du plaisir sexuel, le désir était supposé essentiellement masculin : c'est d'ailleurs une des caractéristiques de la libido. D'ailleurs, même si on sait que les « besoins sexuels » des hommes ne sont pas supérieurs à ceux des femmes, ce n'en est pas moins une croyance répandue, qui conduit nombre de couples à ne

pas consulter en cas de troubles du désir. Et par ailleurs qui justifie les inégalités sociales dont pâtissent les femmes : on sait bien que les hommes et les femmes, ce n'est pas pareil. Cette croyance nous introduit dans la « zone grise », celle où le consentement des femmes n'est pas certain.

Même si les sexologues constatent que de plus en plus d'hommes consultent pour des troubles du désir, c'est un lieu commun de prétendre que c'est une caractéristique féminine : le fameux « j'ai la migraine ».

Revenons un peu sur la biologie : dans l'espèce humaine, la disponibilité sexuelle des femmes ne connaît pas les limites de l'oestrus, ce qui montre par ailleurs que la sexualité a d'autres fonctions que la reproduction. Même si on fait l'hypothèse que la biologie laisse des traces et que les femmes pourraient avoir plus de désir sexuel au moment de l'ovulation, la motivation hédonique reste la principale motivation de la sexualité. On ne voit donc pas pourquoi, à part pour des raisons culturelles, les femmes auraient moins d'appétence pour la sexualité que les hommes. Bien sûr, on évoquera le modèle du désir sexuel de Rose Mary Basson, qui met l'accent sur la recherche d'intimité. On peut cependant se demander si c'est une donnée culturelle ou biologique (c'est-à-dire que l'évolution aurait poussé les femmes à rechercher et à privilégier des relations affectives auprès des hommes afin d'assurer leur sécurité et celle de leurs enfants).



Il n'en reste pas moins que le désir féminin existe, et que l'évolution actuelle devrait conduire les hommes à chercher à susciter celui-ci plutôt qu'à croire qu'en son absence, c'est au désir masculin de s'exprimer, quitte à « forcer » quelque peu les femmes.

Bibliographie

BUI D., VATON M., « De Beauvoir à #Metoo », in *L'Obs*, n° **2781** du 22 au 28 février 2018, pp. 18-25

BUI D., VATON M., « Mission : défendre les droits des femmes », in *L'Obs*, n° **2781** du 22 au 28 février 2018, pp. 26-27.

HIVERT A-F, « Suède Tous égaux sauf certaines » in *Le Monde*, n° 4-5 mars 2018.

KAUFMANN J-C, *L'invention de soi, Une théorie de l'identité*, Armand Colin, 2004.

PERROT M., Interview par BUI D., CIELINSKI C., in *L'Obs*, n° **2781** du 22 au 28 février 2018, pp. 28-29.

REEVE J., *Psychologie de la motivation et des émotions*, 2e édition, De Boeck, 2015, p. 114.